



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 5 septembre 2019

Absente excusée : Mme Agnès ROUX a donné pouvoir à M. Guy JOYET.

Absente : Mme Florence VIAL.

1. Madame Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.
2. **Approbation et signature** : du compte-rendu de la réunion du jeudi 18 Juillet 2019 : il est adopté à l'unanimité.

Délibérations par les membres du Conseil Municipal pour :

1. **Décision modificative n°2 du budget en cours** : rectifications à apporter sur les points suivants :
 - Non intégration dans le budget des crédits relatifs à la dotation aux amortissements de l'exercice ; ces écritures annuelles sont obligatoires, elles s'élèvent à 7 203.93 € en 2019, et s'équilibrent en dépenses et en recettes d'ordre,
 - Remboursement d'une taxe d'aménagement annulée suite au transfert d'un permis de construire, pour un montant de 2 201.90 €,
 - Réduction des crédits du fonds de compensation de la TVA inscrits au BP 2019 à partir des dépenses de 2018 : 91 830 € ont été inscrits, 26 747 € ont été perçus, d'où une annulation des crédits à hauteur de 65 083 € ; ces crédits sont prélevés sur les opérations d'investissement les moins avancées,
 - Annulation de l'emprunt sur l'opération « équipements sportifs » : le projet n'étant pas assez avancé, dans un souci de sincérité budgétaire, il convient d'annuler cet emprunt ainsi qu'une partie des travaux correspondants.
 - **Modifications du budget 2019 acceptées par le Conseil Municipal.**
2. **Modifications des plafonds du RIFSEEP** : suite à la revalorisation des primes de certains agents à compter de septembre 2019, il convient de revoir les plafonds établis par la délibération du 7 juin 2018 ; cela concerne uniquement la part de primes versées mensuellement (IFSE).

Nouveaux plafonds proposés par groupes de fonction ; à noter que ceux-ci restent bien inférieurs aux plafonds nationaux.

Groupes de fonction	Fonctions concernées	Montants annuels maximum (délibération de 2018)	Montants annuels maximum (proposition)	Montants annuels maximum (plafond national)
<i>Cadre d'emploi des rédacteurs</i>				
G1	Responsable service/structure	12 000,00 €	14 000,00 €	17 480,00 €
G2	Référent d'activité	10 000,00 €	12 000,00 €	16 015,00 €
<i>Cadre d'emploi des ATSEM et adjoints administratifs, d'animation, techniques</i>				
G1	Responsable service/structure	8 000,00 €	11 340,00 €	11 340,00 €
G2	Référent d'activité	4 000,00 €	8 000,00 €	10 800,00 €
G3	Agent opérationnel	2 000,00 €	4 000,00 €	10 800,00 €

➤ **Modifications des plafonds de l'IFSE acceptées par le Conseil Municipal.**

3. Modification du temps de travail d'Aline THERON, cuisinière, établi à 28/35 lors de son embauche en 2012, soit 36h par semaine ; du fait de l'augmentation constante de l'effectif des élèves déjeunant à la cantine, conduisant Aline THERON à passer plus de temps sur les commandes et leur réception, proposition d'augmentation du temps de travail d'1h par semaine, pour l'établir à 37h, ce qui correspond à une annualisation de 29/35.

➤ **Augmentation du temps de travail hebdomadaire d'1h par semaine acceptée par les membres du Conseil.**

4. Convention d'électrification : dans le cadre des constructions prévues route d'Ancy, une convention doit être établie entre la commune et les propriétaires des terrains pour que les frais d'extension du réseau réalisés par le SYDER soient à la charge des pétitionnaires ; le coût de l'électrification s'élève à 15 222.96 € (montant fourni par le SYDER une fois appliqué le taux de réfaction de 40%).

➤ **Le conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention.**

5. Enquête publique : la Préfecture du Rhône vient de nous informer qu'une enquête publique est ouverte sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées relative au projet de plateforme logistique, présentée par la société ARGAN, route de Saint Romain à Sarcey ; cette enquête se déroulera du 26 août au 25 septembre 2019. Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce sujet. Après proposition du Maire, les membres du Conseil municipal sont d'accord pour émettre un avis positif sur cette enquête avec toutefois plusieurs réserves :

- Respect de l'environnement
- La commune n'accordera aucune liaison par camions entre Savigny et Sarcey par la RD traversant St Romain
- La commune abandonne le projet de déviation du centre-bourg dans le document d'urbanisme
- La commune demande une certitude du parcours de la SMAD par le centre de l'Arbresle/RN7/A89 pour liaison par camions des 2 sites

Le Maire se donne le droit d'interdire l'entrée du village aux poids lourds si ces points ne sont pas respectés.

A l'issue de cette présentation, le Maire invite les élus à s'exprimer.

Accord unanime du conseil municipal pour valider et adopter le contenu de la délibération proposée par le Maire.

6. Immobilière Rhône-Alpes : comptes de l'exercice 2018
Syndicat des Eaux de Tarare : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public
 Ces rapports sont consultables en Mairie

7. Compte-rendu des commissions :

Bâtiments :

Les travaux de la maison Chevalier place du Popey sont presque terminés ; l'appartement va être prochainement loué par la Mairie en régie directe.

Les travaux relatifs à l'extension de la boulangerie se termineront ensuite.

Le personnel communal suivra une formation « premiers secours : les gestes qui sauvent » dispensée par la Croix Rouge française le mercredi 25 septembre après-midi ; cette formation a été préconisée par le Centre de Gestion du Rhône lors de sa visite fin 2018.

Affaires scolaires :

Le groupe scolaire du Popey compte 141 élèves pour cette nouvelle rentrée, ce qui a conduit à l'ouverture d'une nouvelle classe et à l'arrivée d'un nouvel enseignant ; une réunion d'information s'est tenue en présence des parents.

L'école rencontre des problèmes avec le photocopieur qui sera remplacé dans le nouveau marché géré par la COR à compter du 1^{er} janvier 2020.

Assainissement :

Problème rencontré à la gare à cause du passage d'un tuyau de gaz dans celui d'assainissement ; les travaux initiaux dataient de 2000, mais le problème s'est révélé récemment ; Suez s'est retournée contre l'entreprise Sobeca, le gestionnaire du réseau.

Travaux stade et tennis : réponses attendues sur les subventions versées.

Communication :

- Evènements passés :
 - Pot offert par la Mairie pour les 105 ans de Mme France le 30 juillet
- Evènements à venir :
 - Théâtre itinérant de Villefranche sur Saône à la SDF le 8 novembre, vente de tickets dès le 25 septembre
 - 7 septembre : matinée inscriptions au forum des associations
 - 10 septembre : fête du marché dès 17h
 - 14+15 septembre : bourse aux livres au GSP organisée par l'ADEC
 - 14+15 septembre : expositions à la chapelle de Clévy
 - 13 septembre : AG du tennis
 - 14 septembre : concert au Château d'Avauges
- Des devis ont été demandés pour la réalisation du nouveau bulletin.

SNCF :

- Une réunion a été organisée avec la SNCF, où plusieurs points ont été soulevés concernant la gare de St Romain :
 - Fréquentation (nombre de trains)
 - Avertissement pour passage et croisement de 2 trains
 - Distributeur automatique de billets

Un accueil favorable de la SNCF a laissé entendre toutefois qu'il n'y aurait pas plus de trains en 2020 sur la ligne Lyon>Roanne ; concernant le danger présenté par le manque d'avertissement du croisement des trains en gare, il faudra relancer les services de la SNCF si les travaux ne suivent pas.

Jeremy Saillant présente un questionnaire qu'il a conçu pour les usagers de la SNCF, dans le but d'augmenter la fréquence des trains sur cette ligne en 2021.

Par ailleurs, l'association des usagers de la SNCF demande le soutien de la Mairie ; une réunion a eu lieu le 4 septembre en présence du député Patrice VERCHERE.

Voirie :

Intervention de la COR sur voiries communales : tapis d'enrobés routes du Stade et de Buffetières.

Sécurisation des arrêts de bus à Clévy et au Batailly : pose de panneaux et marquage au sol (voir Sytral pour la validation) ; voir avec le Département pour un passage pour piétons aux Arnas.

Parking de la gare : une réunion a eu lieu le 3 septembre en présence des différents intervenants.
Choix du matériel pour l'éclairage photovoltaïque : un marché va être lancé avec la société Fontroche ; les travaux commenceront le 15 novembre.

Nouveau massif créé au niveau de la future extension de la boulangerie du village.

Camion pizza : il viendra dorénavant le jeudi soir et non plus le mercredi soir, place du Popey, à compter de fin septembre.

Cheminements piétons : à réaliser à la gare au niveau de la maison familiale avec élagage des arbres prévu les 28-29 et 30 octobre 2019 ; celui de la route de Savigny est en cours.

8. Questions et informations diverses :

- Sécurité des enfants aux Arnas : demande d'un espace sécurisé pour l'attente des bus.
- Projet camping des cerisiers : un nouveau projet a été présenté il y a environ 1 mois.
- Ambroisies : suite aux courriers d'alerte et appels passés en Mairie, de nombreuses parcelles ont été fauchées.
- Dans le cadre du projet zone des Boudes : la COR adhère à l'ACMO (analyse des mesures de l'air).
- Pas d'arrêté de catastrophe naturelle suite orage grêle d'août.
- Un manque de civilité est constaté pour le dépôt des ordures ménagères (manque de tris et dépôts sauvages).

Annnonce des déclarations préalables et des permis de construire.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 7 novembre 2019 (les dossiers en cours étant peu nombreux, la réunion de Conseil d'octobre est exceptionnellement supprimée)

La séance est levée à 21h30.